

**Procès-verbal de la réunion de restitution et validation technique du 4<sup>ème</sup>  
rapport du Groupe National Multipartite (GNM) de FiTi Mauritanie.**

**Nouakchott, le 15 Décembre 2023**

L'an deux mille vingt-trois et le quinze décembre à dix heures, s'est tenu une réunion du Groupe National Multipartite de FiTi Mauritanie.

L'objectif de la réunion est de restituer pour validation par le GNM du projet de 4<sup>ème</sup> rapport annuel de FiTi Mauritanie, portant sur les informations de l'année 2022.

**1. Etaient présents :**

La liste des participants est jointe en annexe1 du PV.

**2. Ouverture de la réunion :**

Le mot d'ouverture de la réunion fût prononcé par le nouveau Président du GNM, Monsieur Sidi Ali SIDI BOUBACAR, qui à l'entame de son propos a exprimé sa satisfaction et son plaisir d'avoir été choisi comme président du GNM. Il a déclaré que la Fisheries Transparency Initiative (FiTi) est un effort mondial unique visant à aider les pays à améliorer l'accessibilité, la qualité et la crédibilité des informations nationales sur les pêches. FiTi rend la gestion des pêches plus transparente et inclusive tout en favorisant des débats publics éclairés sur les politiques de la pêche et soutient la contribution à long terme du secteur aux économies nationales et au bien-être des citoyens et des entreprises qui dépendent d'un environnement marin sain.

Le président du GNM, qui est en même temps Secrétaire Général du Ministère des pêches et de l'Economie Maritime, a rappelé que la Mauritanie est leader mondial dans la FiTi et à la tête des efforts de transparence dans le secteur des pêches dans le monde arabe et en Afrique de l'ouest. Notre pays a déjà élaboré et publié trois rapports annuels et le 4<sup>ème</sup> rapport portant sur les informations de 2022 et traitant des 12 exigences des standards FiTi, est l'objet du présent atelier de restitution auquel les membres du GNM sont invités pour examen et validation dudit 4<sup>ème</sup> rapport.

Le Président du GNM a déclaré par la suite l'ouverture de l'atelier et souhaita que ses travaux soient couronnés de succès.

Par la suite, tour à tour les participants représentants les différents collèges du GNM (Administration, Société Civile, Syndicats et Professions concernées) se sont présentés les uns aux autres.

**3. Restitution du 4<sup>ème</sup> rapport FiTi –Mauritanie**

Le Quatrième rapport FiTi de la Mauritanie a été préparé par Messieurs Moustapha KEBE et Abderrahmane BOUJOUAAA, désignés par le Groupe Multipartite National (GNM) de la FiTi de la Mauritanie comme Compilateurs.

Le GNM a été soutenu par le Secrétariat national de la FiTi, hébergé par le Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime, dirigé par Mr Lamine CAMARA, Directeur de l'Aménagement des Ressources et des Etudes (DARE).

La production du rapport a été assurée par la GIZ dans le cadre de l'initiative spéciale « un seul monde sans faim-SEWOH » du Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement » (BMZ).

Ce quatrième rapport couvre les informations pertinentes pour l'année 2022 et traite des 12 exigences des standards FiTi.

Le GNM n'a pas formulé de nouvelles recommandations dans le cadre de ce nouveau rapport mais a reconduit les mêmes recommandations du rapport FiTi de 2019, 2020 et 2021.

## **Principaux résultats**

### **Registre des navires**

Le pays ne dispose toujours pas de registre en ligne conforme aux standards FiTi. Plusieurs recommandations et des efforts notables ont été fournis pour améliorer les informations d'une feuille Excell qui servira à développer le registre des navires. Beaucoup de chantiers ont aussi été exécutés (PAP-PP etc...)

### **Publications des informations**

- Bon nombre d'informations ne sont toujours pas accessibles au grand public.
- Bien qu'elles soient disponibles, certaines informations ne sont pas publiées.
- Pas de registre complet des navires de pêche à grande échelle conforme au standard Fi Ti

Les informations suivantes, disponibles sur les licences ne sont toujours pas incluses dans le registre des navires :

- ✓ Etat du pavillon
- ✓ Port d'enregistrement
- ✓ Accord d'accès en vertu duquel le navire est autorisé à pêcher
- ✓ Quantité et espèces ciblées, les prises accessoires que le navire est habilité à pêcher et les rejets autorisés
- ✓ La durée de l'autorisation de pêche
- ✓ Le titulaire des droits pour qui le navire pêche, y compris le nom et la nationalité du titulaire de ces droits.

Le GNM n'a pas formulé de nouvelles recommandations mais a reconduit les recommandations des rapports FiTi de 2019, 2020 et 2021.

### **Disponibilité de l'information**

Le GNM exhorte les autorités mauritaniennes, comme ce fût le cas dans le 3<sup>ème</sup> rapport, à s'assurer que toutes les informations sont disponibles sur le site web du Ministère et sur le site web dédié à la FiTi en Mauritanie.

Certaines informations n'ont toujours pas été rassemblées par le gouvernement mauritanien pour 2022, telles que :

- Informations sur les rejets de poissons en mer
- Les débarquements dans les ports nationaux des navires opérant dans le régime étranger.

#### **4. Discussions/ Débats**

Les commentaires suivant ont suivi la présentation du rapport :

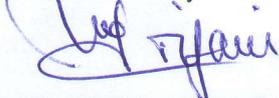
- Nécessité de disponibiliser les moyens en vue de redynamiser le secrétariat du GNM, chercher un financement pérenne du GNM ( souligné par plusieurs intervenants) ;
- Faire des efforts pour arriver au stade de conformité pour pouvoir profiter des avantages de la conformité au standard FiTi ;
- Développer la feuille Excel mise en place par AMAM (Ex DMM) pour le registre des navires ; le registre des navires est non seulement important pour le public mais aussi pour les décideurs politiques ;
- Enrichir le document en listant les projets mis en œuvre ou à mettre en œuvre au niveau du MPEM ;
- Nécessité de suivre l'exécution les recommandations ;
- Doléance pour une réunion de membres du GNM avec le MPEM ;
- Elaborer un Plan d'Action pour le GNM, suivi évaluation pour connaître l'état d'avancement des recommandations ;
- Sensibiliser les Etats sur l'importance de la transparence et les conséquences du manque de transparence ;
- Nécessité de faire une évaluation des de pêche accords (idée soutenue par plusieurs intervenants) ;
- Prévoir des réunions du GNM en dehors de la réunion de validation des rapports.

#### **5. Conclusion**

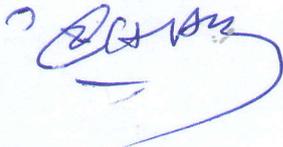
Le GNM, après examen du projet de 4<sup>ème</sup> rapport portant sur les informations de l'année 2022 et traitant des 12 exigences de FiTi valide ledit rapport et recommande son lancement officiel le plutôt possible.

#### **Les Scrutateurs**

Mohamedou Tijani



Cheikh Mohamed CHEIKH



#### **Le Coordonnateur National**

Sidi Ali SIDI BOUBACAR



**Annexe 1**

**Ministère des pêches et de l'Economie Maritime**

**MPEM**

**Direction de l'Aménagement des Ressources et des Etudes(DARE)**

**Groupe Multipartite National**

**(GNM)**

**Atelier de restitution et validation du 4<sup>ème</sup> Rapport GNM portant sur les informations de l'année 2022**

**MPEM, le 15/12/2023**

**LISTE DES PARTICIPANTS**

<b>Noms et Prénoms</b>	<b>Institutions</b>	<b>Tél/E-mail</b>
Aliyene Cissé HAILBELTY	Industries NDB	22381291
Moustapha KEBE	Consultant	+221775693181
Mohamed Vall	Expert GIZ	22360633
Abderrahmane BOUJEMAA	OESP/MPEM	22345200
Mamoudou Aliw DIA	Expert Pêche	46486440
Christophe BREUIL	CT/ MPEM	46517740
Sid Ahmed ABEID	FNP	46793431
Ebaya SIDINA	PNBA	47474763
Amadou Moctar NIANG	Parlement	47990246
Mohamed Ahd CHEIKH	MPEM	46519033
Azza JIDDOU	MPEM	22421007
KOITA Abdoulaye	BCM	22063351
DIA Amadou	MPEM	46441796
Abdelbarka HMETTOU	MPEM	46595941
Med El bechir BABANA	MPEM	46595941
Sidi med NDEILLA	MPEM	26470245
Cheikh Med CHEIKH	FNP	22303140
GUEYE Djiby	MPEM	46477137
Mohamedou TIJANI	Expert-comptable	36623423
Ciré CAMARA	MPEM	46375521
Bekaye SY SAMBA	ONG	36375445
TRAORE Mohamedou	AMAM	46407257
EL MOCTAR Sidi Med	MPEM	32771077